

Paris, le 4 août 2020

Monsieur le Directeur général de l'aviation civile
50, rue Henry Farman
75720 Paris cedex 15

Monsieur le Directeur Général,

Comme vous le savez certainement, le BRIA du Bourget traite l'information aéronautique pour le Nord et l'Est de la France, ce qui représente environ 30% de l'activité nationale.

Le 19 mars à 18h00, pendant la crise sanitaire du Covid-19, ce service a subitement été fermé par la DSNA. Les demandes de NOTAM, ainsi que l'ensemble des plans de vol en provenance de la zone du BRIA du Bourget ont alors été traités uniquement par le BNIA de Bordeaux. Cette situation a été très pénalisante pour les agents de ce service en termes de charge de travail et de gestion des priorités, ce qui a généré nombre d'erreurs (plusieurs FNE ont été déposées à ce sujet). L'armement du BNIA a dû être conséquemment augmenté jusqu'à atteindre la limite d'agents présents simultanément sur le site au regard des recommandations sanitaires.

Dès le 11 mai, nous avons interpellé à ce sujet la Direction des Opérations qui nous a indiqué avoir fermé le BRIA car se situant en zone rouge. Ceci alors même que la tour du Bourget est restée ouverte pendant toute la période, ainsi que la plupart des services parisiens situés dans la même zone. La présence d'un seul agent en poste au BRIA pour soulager le BNIA qui atteignait ses limites de capacité a donc été inévitable et la DSNA a concédé une réouverture partielle du BRIA du Bourget à partir du 9 juin.

Lors de la réunion de préparation de cette réouverture, le chef d'organisme de Roissy - Le Bourget a annoncé aux agents présents la fermeture proche et définitive du BRIA du Bourget, les invitant à postuler ailleurs. Cette annonce fortuite est assez surprenante, puisque la fermeture n'a été officiellement actée nulle part, tout juste mentionnée dans un projet de protocole datant de fin 2019 dont les mesures ont été reportées "sine die" selon vos propres termes. Il est donc incompréhensible d'annoncer la fermeture de ce service, alors même que son utilité a été prouvée indispensable lors de la crise de la Covid, le BNIA de Bordeaux ne pouvant pas indéfiniment absorber la charge de travail supplémentaire qui est particulièrement importante.

Nous apprenons également que les départs d'agents du BRIA du Bourget ne sont pas remplacés, et que de ce fait à partir de septembre 2020 le BRIA sera fermé 3 jours par semaine (au lieu de 1 seul jour actuellement). L'incitation à postuler ainsi que le non remplacement des agents est donc sans conteste la stratégie adoptée par l'administration pour amener à une fermeture définitive du BRIA sans aucune concertation.

Or vous n'êtes pas sans savoir que la crise sanitaire n'est pas terminée, et qu'une reprise de l'épidémie à tout moment est encore à craindre et à anticiper. Comme nous l'avons vu récemment, le Sud-Ouest n'est pas à l'abri d'une résurgence. Ainsi avancer à marche forcée vers la fermeture d'un service dans ce contexte est plutôt incongru. Service qui est et sera par ailleurs en mesure de pouvoir assurer une certaine résilience du système dans un contexte et avenir incertain.

Ainsi, nous vous demandons de stopper toute tentative de fermeture du BRIA du Bourget et de procéder au plus vite au remplacement des agents afin de continuer à assurer le service tout en garantissant la pérennité du traitement de l'information aéronautique en période d'incertitude sur les conditions sanitaires.

Nous vous rappelons également que selon le respect des règles de dialogue social, tout projet de réorganisation de service doit être discuté dans le Comité Technique approprié, en l'occurrence ici le CT DSNA.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre haute considération.

La Commission Exécutive du SPAC-CFDT
Pour la CE

Jean-Christophe Saluste
Secrétaire général

